

Règlement d'utilisation du manège

- Prière de curer les sabots en entrant et en sortant du manège.
- Chaque utilisateur est responsable de laisser le manège parfaitement propre.
- **Il est interdit d'attacher les chevaux aux barres de protection devant les portes et fenêtres à l'intérieur du manège : Danger d'accident !**
Ces barres ne sont pas non plus prévues comme siège.
- **Après l'enclenchement des luminaires du manège il est impératif d'attendre au moins 10 minutes avant de les éteindre et vice versa.**
- Le soir, si vous êtes le dernier utilisateur, merci d'éteindre toutes les lumières.
- Prière de ranger les obstacles après utilisation.
- Il est demandé de ramasser les crottins aux alentours des installations.
- Le manège, les écuries, la cafétéria et la galerie sont des espaces non-fumeurs.
- La place de lavage est exclusivement destinée aux chevaux. Prière de fermer l'eau après avoir terminé et rendre la place propre.
- Les chiens doivent être tenus en laisse ou attachés. Les propriétaires sont responsables que leurs chiens ne salissent pas les alentours du manège.
- Le parking se trouve au sud du manège, prière de ne pas stationner ailleurs.
- À la cafétéria, si vous utilisez de la vaisselle, merci de la mettre dans le lave-vaisselle après usage.
- Pour les toilettes, merci de respecter ces lieux et de les laisser comme vous aimeriez les trouver en entrant.
- Il est interdit de laisser des chevaux sans surveillance en liberté dans le manège.
- Pour des raisons d'hygiène, les crottins dans les prés doivent être ramassés tous les jours.
- **Chacun utilise les infrastructures du manège à ses propres risques et périls. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.**

Merci de respecter ces quelques règles essentielles pour que tous les utilisateurs puissent profiter d'installations propres et soignées.

Equetec SA

Katherine Henrici et Pierre-André Lehmann